



Nouvelle-Calédonie : un avenir encore à construire

Communiqué LDH France et LDH de Nouvelle-Calédonie

Le processus engagé par l'Accord de Nouméa signé en 1998 est arrivé à son terme avec la troisième et dernière consultation référendaire sur l'accession ou non de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté et à l'indépendance qui s'est tenue le 12 décembre 2021.

Cette dernière consultation a été marquée par le suivi massif des consignes de non-participation données par les responsables des partis, groupements et collectifs favorables à l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté et à l'indépendance. Le résultat, 96,8 % de « non » confirmant le rattachement à la France, ainsi qu'une participation de seulement 43,9 % des électeurs de la liste spéciale, exprime une grande division de la population calédonienne. Il appelle la poursuite d'un travail d'unité et de décolonisation pour construire l'avenir de la Nouvelle-Calédonie avec le peuple kanak, avec tous les Océaniens, avec les Calédoniens et les Calédoniennes, quelle que soit leur origine, avec les institutions locales ou nationales, et ce par un dialogue déterminé et enrichi de toutes les composantes de la population.

L'Accord de Nouméa a produit des progrès notables que nul ne saurait nier, en matière d'insertion des Kanak dans le monde économique, en matière de formation pour de nombreux cadres, majoritairement kanak ou issus de descendants des « victimes de l'histoire », selon la formulation acceptée par les représentants du peuple kanak présents à Nainville-les-Roches en 1983. Des progrès ont également vu le jour en matière d'affirmation et d'expression de la culture kanak, en termes aussi de fonctionnement démocratique, avec une relative solidité des institutions. Par contre, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et la LDH de Nouvelle-Calédonie déplorent l'insuffisance de progrès sur la voie de l'égalité sociale : le rééquilibrage doit rester la priorité des mesures à imaginer et à prendre, la reconnaissance et le partage de la culture kanak devant fonder le socle du vivre ensemble dans une communauté de destin qui reste à créer.

Plus que jamais, la nouvelle page qui s'ouvre doit être fondée sur la justice et l'égalité dans un dialogue démocratique responsable et apaisé qui implique l'engagement de tous : citoyennes et citoyens en premier lieu, Etat, représentants politiques, élus, mouvements associatifs, université notamment, et ce dans un esprit de réconciliation et de meilleure compréhension mutuelle. Elle oblige les autorités locales et le gouvernement français à redéfinir leurs relations en renforçant les acquis et en mobilisant les moyens nécessaires aux réponses attendues face à l'inéquité sociale et fiscale, face aux discriminations qui frappent la jeunesse et les familles kanak, comme face aux enjeux économiques, éducatifs et environnementaux, et ce au bénéfice de toutes les Calédoniennes et de tous les Calédoniens. Enfin, la France qui est venue au dix-neuvième siècle coloniser la Nouvelle-Calédonie conserve l'impérieux devoir de développer, en s'appuyant sur le travail des historiens, sociologues, anthropologues dont les connaissances et la compétence scientifiques sont pertinentes, un examen attentif, sincère et serein, de la vérité des événements traumatisants dans lesquels elle fut impliquée ou qu'elle a laissé se produire. La réconciliation en profondeur du peuple kanak avec la République et l'élaboration d'un projet d'avenir concerté et partagé restent deux nécessités imbriquées.

Malik Salemkour, président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Gérard Sarda, président de la Ligue des droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie (LDH-NC)

A Paris et Nouméa, le 14 décembre 2021